



Ecole maternelle
9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes
Tel/Fax: 02 47 43 46 86
ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 novembre 2017

Présents :

Municipalité : M De Colbert, M Birocheau, Mme Guéineau

Enseignantes : Mmes Cassabé, Caillaud, Cheminant, (MS-GS)

Richard-Fénéant,

Représentants des parents d'élèves : Mmes Aubrey, M Berrima, Mme Danos, Mme Marnais, Mme Faussabry, Mme Voisin

ATSEM : Mmes Michardière, Lamade, Pineau, Rochard

DDEN : M Meunier

Excusés : Mme l'Inspectrice, Mme Besnier, Mme Williams, Les membres du RASED

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Sophie Caillaud

1 Présentation des membres du conseil

Suite aux élections du 10 octobre, les représentants de parents titulaires élus au conseil d'école seront cette année : Mme Aubrey, Mme Danos et Mme Marnais (affiliées à l'APE) suppléées par Mme Voisin, M Gaulupeau et M Loiseau, et M Berrima (liste indépendante) suppléé par Mme Faussabry.

La participation a été de 55.43 Le détail des résultats est affiché à l'école.

2 Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école

- Le PV est lu et approuvé.

- **3- Règlement intérieur du conseil d'école** est lu et adopté à l'unanimité

4 - Modification et vote du règlement intérieur de l'école

- Une modification est apportée à l'article concernant les jours et durées des APC.

- Une modification est apportée à l'article concernant le droit à l'image pour l'étendre à l'ensemble des activités durant lesquelles les parents peuvent accompagner une sortie ou une activité « *pour assurer la protection et le droit à l'image des enfants, les parents accompagnateurs présents lors des activités scolaires, ne sont pas autorisés à prendre des photos avec leurs appareils personnels.* »

- Le règlement est adopté à l'unanimité.

5- Bilan de la rentrée scolaire, organisation pédagogique de l'école

Cette année, 94 élèves sont accueillis à la maternelle, répartis comme suit :

PS : 23 PS/MS : 15 + 6 MS: 25 GS : 25

Une réunion générale de rentrée a été organisée en septembre. De même dans chaque classe, une réunion d'information a été proposée aux familles.

D'autres réunions pourront être prévues.

Pour toute situation particulière, il est toujours souhaitable de prendre rapidement rendez-vous avec l'enseignante de la classe, à la demande des familles ou de l'école.

6 Présentation du bilan DDEN

M Meunier rappelle le rôle du Délégué Départemental de l'Education Nationale, qui assure un rôle de médiateur entre enseignants/parents/municipalités en cas de besoin.

Il assure une mission particulière de contrôle en matière d'hygiène et de sécurité et peut intervenir de façon autonome dans tous les services scolaires ou périscolaires.

7 Présentation du RASED

Les membres du réseau d'aide, au nombre de trois. Madame Corbel assure les fonctions de maîtresse E (aide pédagogique) et Mme Nachez celles de psychologue scolaire et Mme Vignol est enseignante rééducative. Ils interviennent dans l'école à la demande des enseignants. Il est rappelé que les parents peuvent à tout moment faire appel à Madame Lecomte pour s'entretenir avec elle. Ses coordonnées sont affichées à l'école.

En maternelle, leur rôle est primordial dans le domaine de la prévention.

Le réseau intervient pour aider les enfants qui auraient des besoins particuliers d'ordre pédagogique (peu en maternelle) ou pour des enfants qui rencontreraient des difficultés à devenir élève.

Deux niveaux d'aide existent : une aide individuelle ou en petit groupe et un travail de prévention.

8- Organisation des APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent les lundis et mardis, durant cette période, de 15h35 à 16h20 pour les élèves de MS ou GS à la demande des enseignantes.

Ces activités s'adresseront en tout petit groupe, à certains élèves, repérés par leur enseignante pour une aide ciblée et à tous les enfants pour des projets particuliers. (Pour la période à venir, des ateliers lecture de règles de jeux, des ateliers de sensibilisation à l'anglais, et des ateliers de langage (lexique) seront mis en place pour les enfants de GS. Pour les MS, il sera proposé pour certains, une aide à l'apprentissage de l'écriture des prénoms Concernant les PS, une aide à la prise des repas et à l'acquisition de l'autonomie a été préparée dès la rentrée de septembre pour tous les enfants, durant 3 semaines.

En modifiant les horaires des APC ainsi, les enfants pourront être accompagnés à l'ALSH, sous la responsabilité des enseignantes.

9- Sécurité

10- **Incendie :** l'exercice a eu lieu le 25/09/2017. Il s'est déroulé rapidement mais l'alarme n'est pas audible de la cour de récréation. Par ailleurs, l'alarme ne peut plus être désactivée correctement à l'issue des exercices et nous oblige à déranger un agent municipal à chaque fois.

11- **Le PPMS :** l'exercice a eu lieu le 16 octobre 2017 (exercice particulier de mise en sûreté)

L Le protocole de mise en sûreté a été rapidement respecté, les rôles de chacun étant suffisamment bien identifiés.

C Cependant, un store n'a pu être baissé parce que défectueux et le réseau téléphonique était, à ce moment endommagé suite aux travaux de l'ALSH.

L

Les deux exemplaires des PPMS ont été remis à la municipalité. M De Colbert demande à ce que la municipalité soit également informée par SMS en cas d'alerte PPMS Les numéros de M de Colbert et M Birocheau seront ajoutés à la liste.

Pour répondre à une question de parent concernant la sécurité des élèves, elle est assurée par les enseignants sur le temps scolaire et par les animateurs sur le temps périscolaire.

La mairie présente ses excuses pour le matériel laissé par erreur par les employés dans l'école au moment d'une sortie scolaire.

10- Présentation du bilan annuel de l'association USEP.

Une assemblée générale a eu lieu le jeudi 19 octobre à l'école pour une présentation plus détaillée du bilan.

Mme Cassabé présente le bilan financier annuel de l'association USEP de l'école maternelle. Un livret A devra être fermé.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Il est disponible à l'école.

11 Actions et projets pour l'année scolaire en cours

- « Maternelle *au cinéma* » les enfants iront de nouveau à deux reprises au cinéma de Cormery.

- « *rencontres USEP* » Comme les années précédentes, l'école participera à certaines manifestations organisées par l'USEP dont les dates et les lieux ne sont pas encore connus. Le cross a eu lieu avant les vacances le mercredi 18 octobre.

Les enfants se rendent à la bibliothèque le mercredi une fois par mois, accompagnés de parents volontaires (rotation des classes chaque semaine).

- *Un projet « chorale »* sera mené cette année par les quatre classes. Des rencontres entre classes auront lieu. Ce projet aboutira peut-être sur une présentation publique.

- *La fête de l'école* aura lieu le 30^e juin 2018

Les Relais des Assistantes Maternelles a repris ses activités au sein de l'école maternelle pour des activités motrices.

- Un spectacle de Noël sera offert par l'Ape tous les élèves des écoles de Truyes au mois de décembre.

10. Relations avec la municipalité

L'ordinateur du bureau a été changé.

La réfection de la cour permet maintenant de jouer en toute sécurité. L'installation du bac à sable satisfait pleinement le besoin de creuser et de manipuler des enfants de maternelle. Les récréations sont plus paisibles. Le bac à sable devrait être couvert. Le devis est en attente.

Afin de terminer l'aménagement de la cour, il avait été envisagé la possibilité de planter un arbre avec les enfants. La période étant actuellement la meilleure, il serait souhaitable que nous puissions le faire avant l'hiver. La date du 24 novembre est proposée. La plantation d'un chêne persistant est envisagée. Un deuxième arbre est à remplacer dans la partie enherbée à l'arrière de l'école.

L'éclairage est réinstallé comme convenu dans la classe de GS mais il serait nécessaire d'en augmenter la puissance.

La municipalité est vivement remerciée pour ces investissements réalisés à la maternelle.

Concernant le ménage des locaux, il serait souhaitable de décaler le démarrage de l'entretien pour que les enfants puissent continuer d'aller aux toilettes s'ils en éprouvent le besoin sans déranger l'agent et sans risquer de tomber

Le conseil informe de la présence d'une partie des enfants de l'ALSH dans les locaux de la maternelle durant le salon du petit format.

Une question est posée concernant la construction de l'ALSH sur une dalle encore fraîche. Il est répondu que plusieurs critères doivent être pris en compte outre le temps de séchage, : la pression les matériaux et la résistance. Ces critères ont été respectés. La charpente sera posée semaine 46.

Le projet de restaurant scolaire est en cours avec une première étude demandée.

La modification éventuelle du calendrier scolaire pour la rentrée prochaine sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Mme Guérineau propose à l'équipe enseignante de réfléchir à la réfection des tracés dans la cour de récréation.

La séance est levée à 20h15.

Les prochains conseils auront lieu les vendredi 23 février et mardi 5 juin 2018.

La directrice
Sylvie Richard-Fénéant

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance
Mme Caillaud

